

# Saint Martin le Vinoux

*#Naturellement Chartreuse*

**Après un été de mémoire,  
en route pour la rentrée !**





**27 juin | CLÔTURE DU PASSEPORT CITOYEN**  
Les élèves de CM2 ont reçu leur diplôme de "Super citoyen", mettant un terme à une année d'engagements et de découvertes.



**29 et 30 juin | TOURNOI RÉGIONAL DE KAYAK POLO**  
L'association GACK a organisé un tournoi régional de kayak polo sur l'étang Pique-Pierre, où bonne humeur et esprit compétitif étaient au rendez-vous.

**22 juin | FESTI'VINOUX**  
Les habitants se sont retrouvés à la fête annuelle "Festi'Vinox" pour découvrir les associations de la ville, participer aux démonstrations et terminer la journée en beauté avec un concert exceptionnel.



**Juillet | LE MAIRE EN VISITE(S)**  
Le maire et les élus ont procédé aux visites estivales habituelles : les petits boulots et jobs d'été, les travaux (place de l'Hôtel de Ville, Église du Village), l'accueil de loisirs.

**26 juin | JURY**  
Le jury de Villes et Villages Fleuris a visité les quatre coins de la commune pour juger de la qualité des espaces publics, en vue d'obtenir une première fleur. Réponse attendue début 2025 !



**4 juillet | VERNISSAGE DES EXPOSITIONS RÉCRÉ'ACTIVE ET YEUX SENSIBLES**  
De nombreuses personnes sont venues assister à l'exposition pour admirer les œuvres des enfants du périscolaire ainsi que des élèves de la classe UPE2A du collège Chartreuse, encadrés par Yves Bréal.



**10 juillet | RÉUNIONS PUBLIQUES**  
Plusieurs réunions publiques étaient organisées au début de l'été, notamment au sujet de l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville.



**10 juillet | FÊTE DU MULTI-ACCUEIL**  
Les familles ont été invitées à jouer dans le jardin du multi-accueil, puis à participer à un temps en chansons et enfin, l'équipe, les enfants et les parents se sont régalés autour du buffet préparé par les familles. L'année s'est terminée de façon festive !



**17 juillet | OUVERTURE DU PONTON**  
Les élus ont souhaité visiter le Ponton, nouveau restaurant au pied de l'étang Pique-Pierre, lors de son ouverture.

**Juin, juillet & août | TOUS AU PARC CET ÉTÉ !**

Cet été encore, la Ville a proposé une multitude d'activités dans tous ses parcs : yoga, kayak, projections de films, jeux gonflables, pétanque, cours de danse... De quoi ravir petits et grands ! Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2025 de "Tous au parc cet été".



**UN ÉTÉ DE TRAVAUX**

Retour en images sur les réalisations



**ÉGLISE DU VILLAGE**

Les travaux de l'église sur la place du Village ont bien avancé cet été. Le chantier devrait se terminer fin septembre.



**PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE**

Le parvis de l'Hôtel de Ville est en pleine rénovation, bientôt transformé en un nouvel espace plus verdoyant et convivial.



**RUE FÉLIX-FAURE**

Les travaux ont continué tout l'été rue Félix-Faure, marquant une véritable transformation en cours, dont les résultats se dévoileront bientôt.



**BASSIN DE LACHAL**

Le bassin, vétuste, a été intégralement reconstruit.



**POUBELLES SEMI-ENTERRÉES À NARBONNE**

La Métropole fait évoluer son système de collecte des ordures ménagères. Des points d'apport volontaire ont été installés route de Narbonne, à l'image de ceux de la route de Clémencières, il y a quelques années.



**SÉCURISATION CLÉMENCIÈRES/LACHAL**

En lien avec des habitants du secteur, la Ville a sécurisé le virage de Lachal situé route de Clémencières. Le macadam enrobé a été entièrement remplacé et des bandes rugueuses provisoires ont été installées pour faire diminuer la vitesse des véhicules là où la visibilité est moindre et la chaussée rétrécie.

1944 &gt; 2024

80 ans de souvenirs intacts

Saint-Martin-le-Vinoux a été touchée de plein fouet durant la seconde guerre mondiale. Deux bombardements meurtriers et des combats entre résistants et miliciens ont marqué toute une génération. La commune et ses habitants en portent encore les traces, dans les rues, dans leur chair.

À l'occasion des 80 ans de ces événements, couronnés par la libération de la Ville le 22 août 1944, Saint-Martin-le-Vinoux a souhaité mettre en lumière cette période marquante et rendre hommage à la détermination et à la résilience des habitants de l'époque.

### Bombardements meurtriers

**Le 26 mai 1944** marque une journée sombre pour Saint-Martin-le-Vinoux. Des bombardements alliés, visant principalement la gare de triage, causent des dégâts considérables aux alentours.

À Saint-Martin-le-Vinoux, le bilan est lourd : 37 personnes périssent. Parmi eux, de nombreuses femmes, des enfants et des anciens. La Buisserate, un quartier de la commune, subit particulièrement les conséquences tragiques de ces frappes. Des maisons sont détruites - notamment par les bombes tombées sur le Néron, qui déclenchent des avalanches de rochers - des vies sont anéanties.

Les sauveteurs, dans un effort héroïque, travaillent toute la journée pour secourir les survivants et récupérer les corps mutilés. Parmi les victimes, certains sont Francs-Tireurs et Partisans (FTP) ; la Résistance n'a pas été épargnée. L'une d'elles était Mme Léon, la courageuse boulangère qui, son mari étant prisonnier de guerre en Allemagne, s'évertuait malgré les pires difficultés à fournir le pain. Son mitron, Sylvain, membre du groupe FTPF, a été grièvement blessé. Mme Dornier la mercière et son fils, lui aussi FTPF, sont tués. Ces deux femmes aidaient la Résistance locale le Groupe FTPF Bayard en mettant à sa disposition des caches et en servant de "boîte aux lettres".

Une stèle commémorative, située place Pasteur, rappelle ces événements tragiques et honore la mémoire des disparus.



© ANACR  
La boulangerie Léon après le bombardement



© ANACR

**Le 16 août 1944**, alors que la libération approche, Saint-Martin-le-Vinoux subit de nouveau la violence des bombardements.

Les Alliés, dans leur tentative de freiner l'avancée des blindés allemands vers les plages du débarquement, bombardent le pont de Pique-Pierre (actuellement pont Bergonzoli). Malheureusement, aucune des 150 bombes larguées ne touche le pont, mais les alentours subissent des dégâts terribles (quartier Pique-Pierre et Village).

27 morts et 25 blessés sont dénombrés, ainsi que de nombreuses maisons détruites ou endommagées.

Ces bombardements, incompris et dénoncés par les chefs de la Résistance, soulignent les sacrifices immenses consentis pour des résultats insignifiants.

Un rapport de la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux daté du 15 septembre 1944 précise « [...] Une grande partie de la population ne peut plus se loger à Saint-Martin-le-Vinoux. Les habitants viennent la journée et vont se coucher le soir chez des amis car les maisons n'ont plus de cloisons ou de tuiles... Les chemins et conduites d'eau, installations téléphoniques, électriques et de gaz ont aussi été atteints dans le trajet des bombes. Les bâtiments communaux ont été très endommagés. [...] »

Le même jour du bombardement, les Waffen SS arrêtent deux jeunes hommes, Messieurs Solnica et Lecharpentier, hameau du Belvédère. Ils sont emmenés à la gestapo et restent prisonniers deux jours. Les allemands visitent la maison de leurs parents et emportent tout (vêtements, meubles, argent...).

Une stèle square Général de Gaulle commémore ces bombardements et les vies perdues.

**Le 18 août**, les Waffen SS reviennent au Belvédère, pillent la maison de Mme Bistes (dont le mari, Jean Bistes, résistant, a été tué en novembre 1943 par la gestapo). Après avoir volé sa voiture, ils mettent le feu à la maison et à celle de son voisin (M. Solnica). La première est entièrement détruite, rien n'a pu être sauvé.

Le même jour, les mêmes personnes procèdent à l'arrestation de Louis Chaix, habitant du hameau du Belvédère. Il est conduit à la gestapo, interrogé, torturé, puis finalement tué d'un coup de revolver. Félix Faure, potier à la Balme, est également arrêté. Le feu est mis à sa maison et est éteint par les pompiers revenant de l'enterrement des sinistrés du bombardement du 16 août.



© Coll. Maurice Michel / ANACR



Quartier Pique-Pierre, rue de la Résistance

© Coll. Maurice Michel / ANACR

### Attaque de l'infirmerie de La Gomma par la milice

**Le 7 juin 1944**, l'infirmerie des Francs-tireurs et partisans de l'Isère (FTP) située à La Gomma, est attaquée par la milice. Cette infirmerie, aménagée par les résistants avec le soutien des milieux hospitaliers de Grenoble, devient un symbole de la résilience et de la solidarité de la Résistance.

Dans un contexte de forte augmentation du nombre de Résistants FTP, liée au début de l'occupation allemande à Grenoble en 1943, l'État-major FTP décide en lien avec son service de santé de se doter d'une infirmerie départementale. Alors que les hôpitaux et cliniques grenoblois sont surveillés en permanence par la gestapo et la milice, cette infirmerie doit permettre de soigner les blessés qui ne manqueront pas d'affluer lors du combat final.

C'est par l'intermédiaire de Louis Gagnière, maire de Saint-Martin-le-Vinoux, que Georges Roche, commissaire technique à l'État-major FTP, est mis en lien avec Césaire Rey, patriote résistant, qui met à disposition un bâtiment de ferme, au lieu-dit la Gomma, sur la route de Clémencières.

Lors de l'attaque, les résistants présents parviennent à repousser les miliciens, mais deux jeunes résistants sont grièvement blessés : Maurice Roche et André Tisserand. Ce dernier succombera à ses blessures. La milice reviendra ensuite pour piller et incendier le bâtiment, détruisant également la maison voisine de la famille Tisserand-Eynard.

**Une plaque commémorative installée chemin de la Buisseratière (hameau de La Gomma) rappelle cet acte de bravoure et de sacrifice.**

Le lendemain, les miliciens se rendent au domicile de M. Gagnière, Maire. En son absence, ils obligent sa mère à lui remettre son argent et les effets personnels de son fils (il avait rejoint le maquis du Vercors).

Courant juin, la gestapo vient procéder à l'arrestation des personnes de confession juive résidant sur la commune. En leur absence, la maison ciblée est pillée. Ils reviennent chez Mme Gagnière le 18 août, emportent tout l'argent qu'ils trouvent, brisent toutes les vitres et les meubles, la vaisselle, les cheminées...



© archives Alfred Rolland

André Tisserand né le 13/10/1921, mortellement blessé le 7 juin 1944. Croix de Guerre avec citation à l'ordre du corps d'armée (à titre posthume).



© Magazine Résistance Isère / ANACR - décembre 2019

L'infirmerie, aujourd'hui détruite, au lieu-dit La Gomma



© Dauphiné Libéré / Maurice Michel

Louis Gagnière, Maire de 1936 à 1944



Le premier Conseil municipal de Louis Gagnière (assis, 2<sup>e</sup> en partant de la droite) Si vous reconnaissez des personnes sur cette photo, n'hésitez pas à contacter la mairie à [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)

### Libération

**Le 22 août 1944**, ordre est donné aux Francs Tireurs et Partisans Français (FTPF) d'investir le secteur du Fontanil-Cornillon, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux, pour libérer les trois communes. Le secteur étant acquis à la cause de la Résistance, dès la fin d'après-midi, une remise symbolique des clés de la Ville s'est déroulée. En attente de la passation officielle, le lieutenant Buisson-Debon dit "Vaudreuil", commandant adjoint du 3<sup>e</sup> bataillon FTPF, place la commune entre les mains de Louis Gagnière, maire déchu par le régime de Vichy. Celui-ci est réélu maire. Il meurt en novembre de la même année.

Ce moment de fête et de joie pour tous les habitants marque la fin de l'occupation allemande, mais ne marque pas encore la fin de la guerre, ni la fin des restrictions. Il faudra attendre plusieurs années pour que la vie reprenne son cours et plusieurs dizaines d'années pour que les contemporains s'ouvrent et racontent ce qu'ils ont vécu.

**Saint-Martin-le-Vinoux garde vivante la mémoire de ces jours sombres et héroïques. Des commémorations annuelles sont organisées pour tous ces événements et incluent autant que possible enfants et jeunes, pour qu'ils ne tombent jamais dans l'oubli. À travers ces commémorations, la Ville honore ceux qui ont souffert et ceux qui se sont battus pour la liberté. Ces souvenirs, gravés dans la pierre et dans les cœurs, rappellent que cette période a marqué profondément l'histoire de notre commune.**

Les événements relatés sont ceux qui nous sont parvenus et qui sont rentrés dans l'Histoire de Saint-Martin-le-Vinoux. D'autres actions, modestes ou non, menées par des hommes et des femmes courageuses, qui aujourd'hui ne sont plus présents pour témoigner, ont bien sûr eu lieu. La vie quotidienne, difficile, était quant à elle faite de rationnement et de peur constante.

En 2025, à l'occasion des 80 ans de la fin de la guerre 1939-1945, nous reviendrons sur cette période marquante de l'histoire saint-martinière, de l'Histoire française.



Hervé POTHIER-DENIS

Conseiller municipal délégué au patrimoine, à l'histoire communale, au devoir de mémoire et à la sécurité des bâtiments



« Nous organisons chaque année aux dates anniversaires des moments solennels de commémoration des événements qui ont façonné l'histoire de la commune. Il y a nécessité de rappeler, d'expliquer et de raconter ce qu'il s'est passé, pour comprendre, pour en tirer les enseignements, mais aussi éclairer nos actions et notre vie collective en société. C'est un travail permanent, qu'il faut sans cesse renouveler entre les femmes et les hommes, mais surtout entre les générations. C'est pourquoi nous avons souhaité que ces commémorations réunissent anciens combattants et porte-drapeaux, familles de victimes, élèves de CM2, collégiens, mais aussi leurs parents, des détachements des sapeurs-pompiers et de la 27<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie de Montagne, basée à Varcès. C'est l'appréciation voulue par notre équipe municipale : une commémoration vivante et dynamique, mêlant plusieurs types d'intervenants et de générations, sans rien enlever à la solennité et à la gravité de l'événement. »



La Ville tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la rédaction de ce dossier, associations, familles de résistants, élus.



## Loisirs et créations au bout des doigts

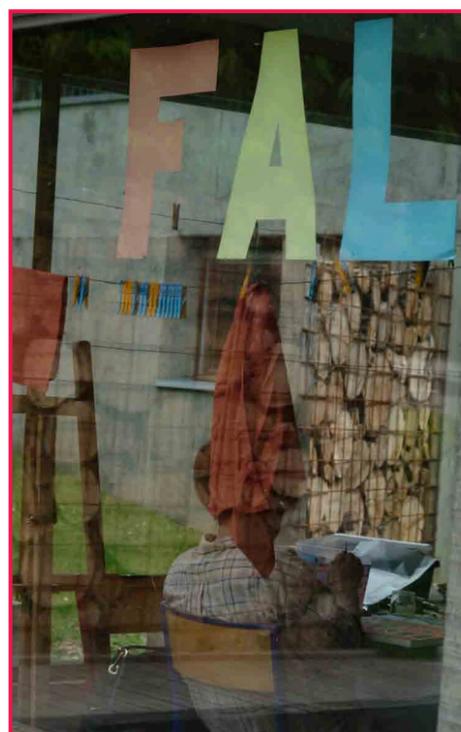
## à la Maison des Moaïs

### UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE FOYER ARTS ET LOISIRS

Depuis le mois de mars dernier, l'association Foyer Arts et Loisirs (FAL) de Saint-Martin-le-Vinoux vit une nouvelle dynamique avec l'arrivée de deux co-présidents : Markus Hetzler et Rattana Biv. Ces passionnés de musique et d'art succèdent à Corinne Pothier-Denis, apportant avec eux une nouvelle vision pour cette association emblématique fondée en 1959 par Jean Brancaz.



Les élus ont eu l'occasion de recevoir les nouveaux co-présidents pour échanger sur leur projet et leur vision pour le FAL. Cet article retranscrit leurs propos et met en lumière leur engagement pour l'association.



Le FAL, véritable institution locale, s'articule, selon les deux co-présidents, autour de trois axes majeurs : la **qualité des prestations**, l'**épanouissement personnel des adhérents** et la **convivialité**. « Grâce à une équipe d'intervenants motivés, les activités proposées répondent aux attentes variées des membres, allant de l'initiation à la pratique confirmée. Chaque talent trouve ainsi un terrain propice à son développement, que ce soit à travers la musique, les arts plastiques ou encore des moments festifs comme les concerts et expositions. »

Markus Hetzler et Rattana Biv, les nouveaux co-présidents, ont une vision claire pour l'avenir du FAL. Markus, professeur diplômé du conservatoire de Grenoble, enseigne la guitare, la basse et la batterie/percussion. Il est également connu pour ses sessions d'improvisation musicale et ses talents de compositeur. Quant à Rattana Biv, il évolue sous le nom d'artiste "NeurZ" et est membre du groupe de rock alternatif "Radio Tanuki".

Le duo a pour ambition de **proposer des concerts à thèmes autour de la musique**, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'association. Leur objectif est de maintenir le FAL accessible à tous les niveaux et à tous les publics, avec des tarifs adaptés et compétitifs par rapport aux villes voisines.

La **diversité des styles musicaux** proposés, allant bien au-delà du classique, est un autre point fort de leur projet.

Les activités offertes par le FAL sont variées. En musique, des cours individuels de piano, violon, violoncelle, flûte traversière, trompette/euphonium, guitare/basse, batterie/percussion, atelier vocal individuel, saxophone et clarinette sont proposés. La formation musicale commence dès 5 ans avec l'éveil musical et se poursuit avec cinq niveaux de formation. Des ensembles musicaux accessibles à tous les âges, comme le Gruppetti, l'Ensemble à cordes et la Chorale, permettent à chacun de jouer en groupe. Les arts plastiques ne sont pas en reste, avec des ateliers collectifs pour jeunes dès 5 ans et pour adultes.



Le FAL organise également deux grands concerts annuels, l'un à Noël et l'autre lors du "Festi'Fal". En cours d'année, cinq auditions sont prévues pour permettre aux élèves de montrer leurs progrès. Des stages sont également proposés, y compris parfois hors période scolaire, offrant des opportunités supplémentaires d'apprentissage et de perfectionnement.

Pour toute question ou renseignement, contactez l'association par e-mail à l'adresse [fal@orange.fr](mailto:fal@orange.fr). Ils seront ravis de partager leur enthousiasme et leurs projets avec tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans cette belle aventure associative. Vous pouvez également les retrouver au forum des associations pour en savoir plus et échanger avec les membres de l'association, samedi 7 septembre.

### UNE « ASSOCIATION FAMILIALE » DYNAMIQUE ET CRÉATIVE À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

L'Association Familiale fondée en 1975 et officiellement enregistrée en 1978 par Michelle Porte, est un véritable havre de créativité et de convivialité pour plus de 100 adhérents. Animée par le plaisir de se retrouver et de laisser libre cours à l'imagination, cette association offre une palette d'activités de loisirs variées et enrichissantes. L'association continue de prospérer, offrant des ateliers de qualité et des moments de partage appréciés.

Les membres de l'Association Familiale peuvent s'adonner à quatre activités :



#### Art Floral

Sous la direction de Dominique Ferrier de Floriscola, les ateliers d'art floral se tiennent le premier mercredi de chaque mois, de 14h à 16h et de 17h à 19h, excepté pendant les vacances scolaires.

Ces séances mensuelles permettent aux participants d'explorer la beauté des compositions florales dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Pour plus de renseignements, contactez Dominique Ferrier au 06 75 67 39 99.



### Couture

La couture, quant à elle, est une activité populaire avec des séances organisées tous les lundis de 13h30 à 16h30 et de 17h30 à 20h30, hors vacances scolaires.

Les ateliers sont équipés de surjeteuses, de machines à double entraînement et de plusieurs machines à coudre, offrant ainsi un environnement optimal pour les passionnés de couture.

Les sessions sont animées par **Christelle Canaleta**, disponible au **06 09 89 79 44**.

### Terre

L'atelier Terre, animé par les céramistes Catherine et Jahnnny, permet aux adhérents de s'initier et de se perfectionner dans le modelage, le tournage et l'émailage. Les sessions se déroulent tous les mardis de 14h à 16h30 et de 18h à 20h30, hors vacances scolaires.

L'atelier est doté de quatre tours, d'un four et d'une cabine d'émailage, offrant ainsi toutes les ressources nécessaires pour les travaux de céramique.

**Josette Rostaing** est la personne à contacter au **06 64 29 78 13**.

L'atelier Terre propose également des stages pour enfants pendant les vacances scolaires, à l'exception de l'été et de Noël. Ces stages de trois jours, se déroulent les lundis, mardis et mercredis.



### Vitrail

Le vitrail est une autre activité phare de l'association, dirigée par Sylvain Cartier. Les ateliers, ouverts tous les jeudis de 10h à 21h, permettent aux participants de s'immerger dans l'art du vitrail tout au long de la journée et en soirée.

Pour plus de détails, **Sylvain Cartier** peut être contacté au **06 23 35 16 01**.

L'Association Familiale ne se contente pas de ces activités régulières. Elle organise également des sorties, des expositions et des stages, enrichissant ainsi l'expérience de ses membres. L'association reste ouverte à tous, favorisant l'accès à la culture et aux loisirs créatifs.

Pour toute inscription ou information supplémentaire, les intéressés peuvent se rendre au **forum des associations ce samedi 7 septembre** ou formuler leur demande par mail à **assofamiliale.smlv@gmail.com**.

## ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

**LE LOUP QUI AVAIT LE SEUM**  
THÉÂTRE ET CONTES  
Compagnie du Caméléon - Ligue d'impro 38, en coproduction avec le Collectif des Fiers Désinvoltes

VENDREDI 27 SEPTEMBRE | 20H  
DURÉE 50 MIN | DÈS 10 ANS

Alors qu'une conteuse commence à raconter Le Petit Chaperon Rouge, les personnages du conte se mettent à râler. Rien ne va plus dans leur univers et ils refusent de se laisser traiter comme leurs ancêtres l'ont été, décidés à faire entendre que le monde a changé. Et voilà la conteuse obligée de remanier et rénové à tour de bras. Comment tout cela va-t-il finir ?

 3€, 4€ et 6€

 + D'INFOS et réservation sur [smlv.fr](http://smlv.fr)



**CHANTER, UN PLAISIR À PARTAGER**  
Ensemble Vocal Interlude  
de la MCJ Mutualité

SAMEDI 28 SEPTEMBRE | 11H ET 15H  
DURÉE 1H30 | TOUT PUBLIC

Venez découvrir, à travers une répétition ouverte au public, une œuvre majeure du répertoire classique très populaire à travers l'Europe depuis des décennies : *Le Messie* de G. F. Haendel. Profitez de cette occasion pour voir progresser l'apprentissage et l'interprétation d'une œuvre d'exception en tête du répertoire baroque et rarement donnée dans la Métropole.

Quelque que soit le style de musique que vous aimez, chanter est un plaisir à partager.

 Gratuit

 + D'INFOS et réservation obligatoire sur [smlv.fr](http://smlv.fr) - Nombre de places limité



**LA FÊTE DE LA SCIENCE**  
RadioClub F6KQY - CNRS - Institut Néel - Association Sciences et Malice

MERCREDI 9 OCTOBRE | 14H - 17H  
DÈS 3 ANS

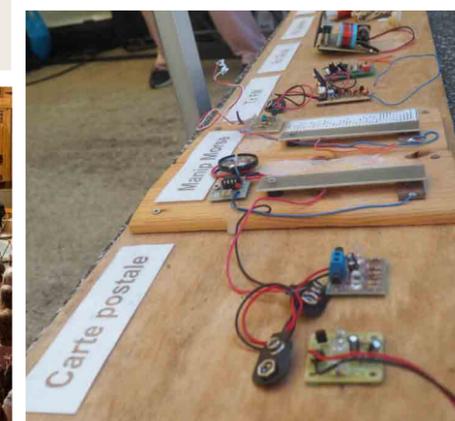
La Maison des Moaïs se transforme en laboratoire géant, le terrain de jeu favori des petits savants.

Au programme 5 ateliers, entre chimie, physique et électronique :

- Azote liquide
- Couleur & Lumière
- Montage d'un générateur de bruit
- Chasse au renard
- L'eau dans tous ses états

 Gratuit

 + D'INFOS et réservation obligatoire sur [smlv.fr](http://smlv.fr)



### FORUM DES ASSOCIATIONS

**Samedi 7 septembre, de 13h à 17h** au parc du gymnase Pierre-Mendès-France, les associations saint-martinières vous proposent un rendez-vous incontournable pour découvrir leurs activités et en trouver une ou plusieurs dans lesquelles vous investir et vous épanouir.

Nombreuses et variées, ces activités s'adressent à tous les âges,

avec des options comme le karaté do shotokai, la danse africaine, la natation, le canoë kayak, le yoga, la peinture, le stretching, le taïchi, le chant, le tennis de table, la musique, la couture, la poterie et bien d'autres.

Pour vous donner un avant-goût, des démonstrations seront proposées tout au long de l'après-midi.

 + D'INFOS et programme détaillé des démonstrations sur [smlv.fr](http://smlv.fr)





LES EXPOSITIONS REPRENENT  
À L'HÔTEL DE VILLE

L'Hôtel de Ville vous accueille à nouveau de septembre à décembre pour trois expositions exceptionnelles :

- **Rencontre-moi ! Raconte-moi !** de l'EHPAD Pique-Pierre | Textes et photographies **Du 12 septembre au 8 octobre**  
Le vernissage aura lieu jeudi 12 septembre à 18h30.
- **Exposition annuelle du Multi-Accueil** Techniques mixtes **Du 17 octobre au 12 novembre**
- **Exposition de Sylvain Frappat** | Photographies **Du 21 novembre au 17 décembre**

[+ D'INFOS](#) smlv.fr > Sortir > Culture > Exposition

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Ne manquez pas les activités jeunes (10/15 ans) de la rentrée, les inscriptions sont déjà ouvertes ! Retrouvez le détail sur le site internet de la Ville.

[+ D'INFOS](#) smlv.fr > Toutes les actualités

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Plongez dans l'Histoire lors des Journées du Patrimoine et découvrez les trésors de la Ville :

- **L'église Saint Jean-Marie Vianney de la Buisserate** sera ouverte samedi 21 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h
- **La Casamaures** sera ouverte samedi 21 septembre de 10h à 18h et dimanche 22 septembre de 10h à 17h

[+ D'INFOS](#) casamaures.org



TRAIL DU NÉRON®

Le week-end du 14 et 15 septembre ce sera la 3<sup>e</sup> édition du Trail du Néron®.

La première épreuve aura lieu **vendredi 13 dès 18h** avec la montée du Mont-Saint-Martin. **Dimanche 15 dès 7h** partira le **Grand Néron by CRAZY** et relais sur un parcours de 50km qui traversera les 6 communes du SIVOM du Néron. Les concurrents du "petit nouveau", **l'Infernet**, s'élanceront à **9h** pour une course de 33km et 2200m de D+ suivie de la **Marche de Marie**. La course saint-martinière, le **Néron Express** et ses 15km et 900m de D+ autour du Néron, s'élancera de Saint-Martin-le-Vinoux, place de l'Horloge à **10h**. Le départ de cette course sera précédé d'une animation par Nougbo 38 dès 9h30.

[+ D'INFOS](#) et inscriptions sur [trailduneron.fr](http://trailduneron.fr)



© Sylvain Habib

JAM SESSION DE SERLIN TRAIL



© Simon Bonnetfous

L'équipe du Serlin Trail a le plaisir d'annoncer le retour de son événement annuel "Jam session" sur le bike park situé au-dessus du col de Clémencières. Le rendez-vous est donné **samedi 21 septembre à partir de 10h et jusqu'à 19h**.

Au programme, pratique libre sur toutes les pistes, concours de saut et démonstrations à partir de 15h, avec les meilleurs Français de la discipline, buvette et restauration sur place, tombola avec de nombreux lots à gagner. Plus de 250 pratiquants des quatre coins de l'hexagone sont attendus !

L'entrée est gratuite pour les visiteurs et le pack journée pour les VTTistes est à 15€.

[+ D'INFOS](#) [facebook.com/serlintrail/](https://facebook.com/serlintrail/)

DÉCOUVREZ LE NÉRON COMME JAMAIS AUPARAVANT !

Plongez au cœur du Néron avec un ouvrage unique intitulé **Le Néron**. Ce livret, véritable mine d'informations, vous permettra d'explorer tous les aspects de cette montagne emblématique : géologie, faune, flore, histoire, ethnologie, socio-économie et itinéraires. Que vous soyez passionné par la nature ou curieux d'en apprendre plus, ce livre est fait pour vous !

Profitez d'un tarif avantageux en commandant avant le 30 septembre sur [editions-campusouvert.fr/2024/07/12/le-neron-2/](http://editions-campusouvert.fr/2024/07/12/le-neron-2/)

VOS MARCHÉS REPRENENT !

Après une pause estivale bien méritée, vos marchés reprennent de plus belle !



Le point de vente des producteurs locaux vous attend tous **les mardis de 16h à 19h sur la place du Village**. Quant au **marché de l'Horloge**, il vous accueillera tous **les jeudis de 15h30 à 19h sur la place de l'Horloge**.

Ne manquez pas ces rendez-vous incontournables pour soutenir l'économie locale et savourer des produits de qualité !

COMPRENDRE ET AGIR CONTRE LE STATIONNEMENT  
ABUSIF : GUIDE PRATIQUE POUR LES HABITANTS

Qu'est-ce qu'un stationnement abusif ?

Le stationnement abusif se définit par l'immobilisation d'un véhicule sur un espace public (une rue, un trottoir, ou une place de stationnement) pendant une durée excessive, généralement supérieure à sept jours consécutifs. Cependant, cette durée peut être réduite localement par arrêté. C'est le cas pour Saint-Martin-le-Vinoux, où **le stationnement abusif est réduit à une durée dépassant quatre jours** (arrêté 2023-075, article 5). À l'issue de ce délai, le propriétaire du véhicule sera verbalisé via une amende de 2<sup>e</sup> classe, soit 35€.

Que faire face à un stationnement abusif ?

Si vous constatez un stationnement abusif, vous pouvez signaler la situation à la Police municipale de la Ville. Vous devrez fournir des détails précis : marque, modèle, couleur, immatriculation du véhicule, et emplacement exact. Une fois signalé, un agent se rendra sur place pour constater l'infraction. Si le véhicule reste en infraction, il sera enlevé et transféré en fourrière, les coûts étant à la charge du propriétaire. *Les délais de mise en fourrière peuvent parfois être longs.* Pour récupérer un véhicule mis en fourrière, il faudra contacter la Police municipale pour obtenir une main levée, document obligatoire. Les propriétaires doivent s'assurer que leur véhicule est à jour en termes d'assurance, de contrôle technique et que l'adresse d'habitation est correcte sur la carte grise.

Faire enlever un Véhicule Hors d'Usage (VHU)

Si le véhicule vous appartient et est en état de circuler, vous devez le déposer vous-même dans un centre VHU agréé par la préfecture de Grenoble. Si le véhicule ne vous appartient pas ou n'est plus en état de circuler, il est nécessaire de faire appel à un épaviste agréé VHU, qui se chargera de l'enlèvement et de la destruction du véhicule dans le respect des normes environnementales.

[+ D'INFOS](#) 04 76 85 53 53 et [police@smlv.fr](mailto:police@smlv.fr)

COMMENT VOUS DÉBARRASSER DE VOS  
ENCOMBRANTS ?

Il existe plusieurs solutions pour vous débarrasser de vos objets volumineux de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

**Donnez-leur une seconde vie** : apportez vos objets à des associations caritatives ou à des recycleurs. Ils pourront être réutilisés ou recyclés.

**Déchetterie** : si vos objets sont hors d'usage, emmenez-les en déchetterie.

**Enlèvement gratuit** : si vous ne pouvez pas vous déplacer, profitez du service gratuit de collecte des encombrants proposé par la Métropole. Pour en bénéficier, prenez rendez-vous sur leur site internet.

En vous débarrassant de vos objets volumineux de manière responsable, vous contribuez à la protection de l'environnement et à la réduction des déchets.

[+ D'INFOS](#) <https://urlz.fr/rH8V>

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Toute occupation du domaine public, que ce soit pour un déménagement, des travaux ou toute autre activité nécessitant l'utilisation temporaire de trottoirs, de places de stationnement ou d'autres espaces publics, doit être autorisée par la mairie.

Cette autorisation prend la forme d'un arrêté municipal, communément appelé Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public.

Afin de garantir le bon déroulement de ces procédures, un **déla**i de traitement de deux semaines est nécessaire pour l'émission de ces arrêtés.

Pour soumettre une demande, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse [police@smlv.fr](mailto:police@smlv.fr) ou remplir le **formulaire sur notre site internet** : [S'informer > Sécurité / prévention > Occupation du Domaine Public](#)

# LE LOUP QUI AVAIT LE SEUM

Compagnie du Caméléon & Ligue d'impro 38

**VENDREDI 27 SEPTEMBRE**  
**MAISON DES MOAIS**  
**20H**



**Théâtre & contes**  
**Dès 10 ans**

© santygutierrez\_art



## L'AGENDA

### Dès le 3 septembre

Point de vente producteurs locaux  
les mardis 16h - 19h | place du Village  
Marché de l'Horloge  
les jeudis 15h30 - 19h | place de l'Horloge

### Samedi 7 septembre

Forum des associations  
13h - 17h | parc du gymnase  
Pierre-Mendès-France

### Jeudi 12 septembre

Vernissage de l'exposition *Rencontre-moi !*  
*Raconte-moi !* de l'EHPAD Pique-Pierre  
18h30 | Hôtel de Ville

### Samedi 14 septembre

Fête des Voies Vertes (balades à vélo)  
*inscription obligatoire*  
à l'Office de Tourisme Grenoble Alpes

### Samedi 14 et dimanche 15 septembre

Trail du Néron  
*informations page 14*

### Samedi 21 septembre

Jam Session de Serlin Trail  
10h - 19h | hameau de Serlin

### Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées du patrimoine  
Église Saint Jean-Marie Vianney  
et La Casamaures

### Vendredi 27 septembre

*Le loup qui avait le seum*  
20h | Maison des Moais

### Samedi 28 septembre

*Chanter, un plaisir à partager*  
Ensemble Vocal Interlude de la MCJ Mutualité  
11h et 15h | Maison des Moais

### Lundi 7 octobre

Conseil municipal  
19h | Hôtel de Ville, salle du Conseil

### Mercredi 9 octobre

Fête de la science  
14h | Maison des Moais  
*pensez à réserver sur smlv.fr*



**+** [www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)  
**Toutes vos démarches  
en ligne !**

**Horaires d'ouverture de la mairie :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Téléphone :** 04 76 85 14 50

**Courriel :** [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)

Ville de Saint Martin le Vinoux

[@st\\_martin\\_le\\_vinoux](https://www.instagram.com/st_martin_le_vinoux)



## PHARMACIES DE GARDE

**7 & 8 septembre**  
La Monta - 04 76 75 60 69  
Place Pompée à Saint-Égrève

**14 & 15 septembre**  
Moulin - 04 76 75 51 48  
1 allée C. Baudelaire, Fontanil-Cornillon

**21 & 22 septembre**  
Prédiu - 04 76 75 31 67  
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

**28 & 29 septembre**  
Barnave - 04 76 75 43 42  
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

**5 & 6 octobre**  
La Pinéa - 04 76 75 43 33  
Centre commercial La Pinéa à Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde : [servigardes.fr](http://servigardes.fr) ou **0825 74 20 30**